

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	0

De la commune de BIRON

Séance du 09 avril 2021 à 20 heures 30

**Date de convocation :**

02 avril 2021

**Date d'affichage :**

22 avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

N° 18/2021

Modification des statuts de la communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord pour la création de la Maison France Servies

M. DESMAISON Bruno

Étaient présents :

DESDMAISON Bruno, DEMEULENAERE Sébastien, RIVAUD Vincent, VEYSSIERES Sylvie, CAILLER Sébastien, GROULT Philippe, HO THAM KOUIE Sandra, MATTERA Marc, RAMALHO Irène, VERRY Gilles.

Secrétaire de séance :

M. CAILLER Sébastien

Le Maire explique au conseil municipal que le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la création d'une Maison France Services (délibération n°2021-01-05.a) du 19 janvier 2021.

Il convient désormais que la Communauté de Communes se dote de la compétence requise. En effet, le dispositif France Services relève de la compétence définie au 8° du II de l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT) : "création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de services publics y afférents en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations".

La nouvelle rédaction des statuts serait telle qu'en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vote contre les nouveaux statuts de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord annexés à la présente délibération.

AR PREFECTURE

024-212400436-20210409-18\_2021-DE  
Regu le 29/04/2021

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 22 avril 2021.

Publié ou notifié le 22 avril 2021.

Fait à BIRON, le 26 avril 2021

Le Maire

